

Loi sur le génocide : le texte adopté et la colère des turcs



Pour le Premier ministre turc Erdogan, Sarkozy cherche des voix en attisant islamophobie et turcophobie. Il attaque la France sur la guerre d'Algérie et implique même le père du président.

Nicolas Sarkozy a invité vendredi les autorités turques à « respecter » les convictions de la France après la virulente réaction d'Ankara au vote par les députés français d'une proposition de loi pénalisant la négation des génocides.

Le Premier ministre turc, Recep Tayyip Erdogan, a accusé la France d'avoir commis un génocide en Algérie dans les années 1940 et 1950.

Sa colère s'explique par l'adoption, la veille à l'Assemblée nationale, d'un texte sanctionnant la négation du génocide contre les Arméniens de 1915, que la Turquie ne reconnaît pas comme tel.

La proposition de loi, déposée par la députée UMP Valérie Boyer prévoit de punir d'un an d'emprisonnement assorti d'une amende de 45.000 euros en cas de négation d'un génocide reconnu. La France en reconnaît deux, celui des Juifs pendant la seconde guerre mondiale et celui des Arméniens, mais ne punissait jusqu'à présent que la négation du premier.

Le texte doit maintenant passer devant le Sénat. Le député centriste Jean-Christophe Lagarde a demandé au gouvernement, lors des explications de vote finales, de « l'inscrire rapidement à l'ordre du jour » de la seconde chambre du Parlement.

Pour sa part, Renaud Muselier (UMP) a déploré « le négationnisme d'Etat » du gouvernement turc à l'égard du génocide arménien tout en affirmant que le texte, voté par la majorité de son groupe, « n'était pas une loi contre la Turquie ».



Dans la foulée, Ankara a rappelé son ambassadeur en poste à Paris, tandis que le vice-premier ministre turc estimait que cette loi était une « trahison de l'histoire et des réalités politiques ». Le Premier ministre Erdogan a lui affirmé que le texte ouvrait des « plaies irréparables ».

La veille, le Premier ministre turc a ordonné jeudi la suspension des visites bilatérales, le rappel pour consultations de l'ambassadeur de Turquie en France et ajouté que « les exercices militaires communs avec la France et toutes les activités militaires avec ce pays avaient été annulés » pour protester contre l'adoption de ce texte.



Réaction forcément inverse en Arménie, où le ministre des Affaires étrangères, **Edouard Nalbandian**, a remercié la France:

« Par l'adoption à l'Assemblée nationale de cette proposition de loi criminalisant la négation des génocides, la France a de nouveau confirmé sa haute mission de berceau des droits de l'homme et démontré une fois plus son engagement en faveur des valeurs humaines universelles », a réagi le ministre arménien des Affaires étrangères, Edward Nalbandian, dans un communiqué.

« En cette occasion, j'aimerais renouveler notre gratitude à l'égard des plus hautes autorités de la France, de l'Assemblée nationale et de son peuple tout entier », ajoute-t-il.

Dans la presse:

 [Loi sur le génocide: Erdogan accuse la France](#)

 ACTUALITÉS

[L'Arménie salue le vote des députés français sur les génocides](#)



[Loi sur le génocide arménien : la colère des Turcs](#)



[Génocide arménien - Erdogan accuse la France de « génocide » en Algérie](#)



[Génocide arménien : le texte adopté malgré la contestation turque](#)



[Erdogan accuse la France de génocide en Algérie](#)



[Génocide arménien : le ton continue de monter entre la France et la Turquie](#)



[Erdogan accuse la France de « génocide » en Algérie](#)



[Génocide arménien : la Turquie s'attaque au père de](#)

[Sarkozy](#)



[Gros coup de froid sur les relations entre la France et la Turquie](#)



[Génocide arménien : La France se prend la Sublime Porte](#)

Le Monde.fr

[La Turquie accuse la France d'avoir commis un « génocide » en Algérie](#)



[Génocide arménien : Sarkozy appelle au calme, Juppé regrette le vote](#)